

DEPARTEMENT DE L'EURE
COMMUNE DE BÉZU SAINT ÉLOI

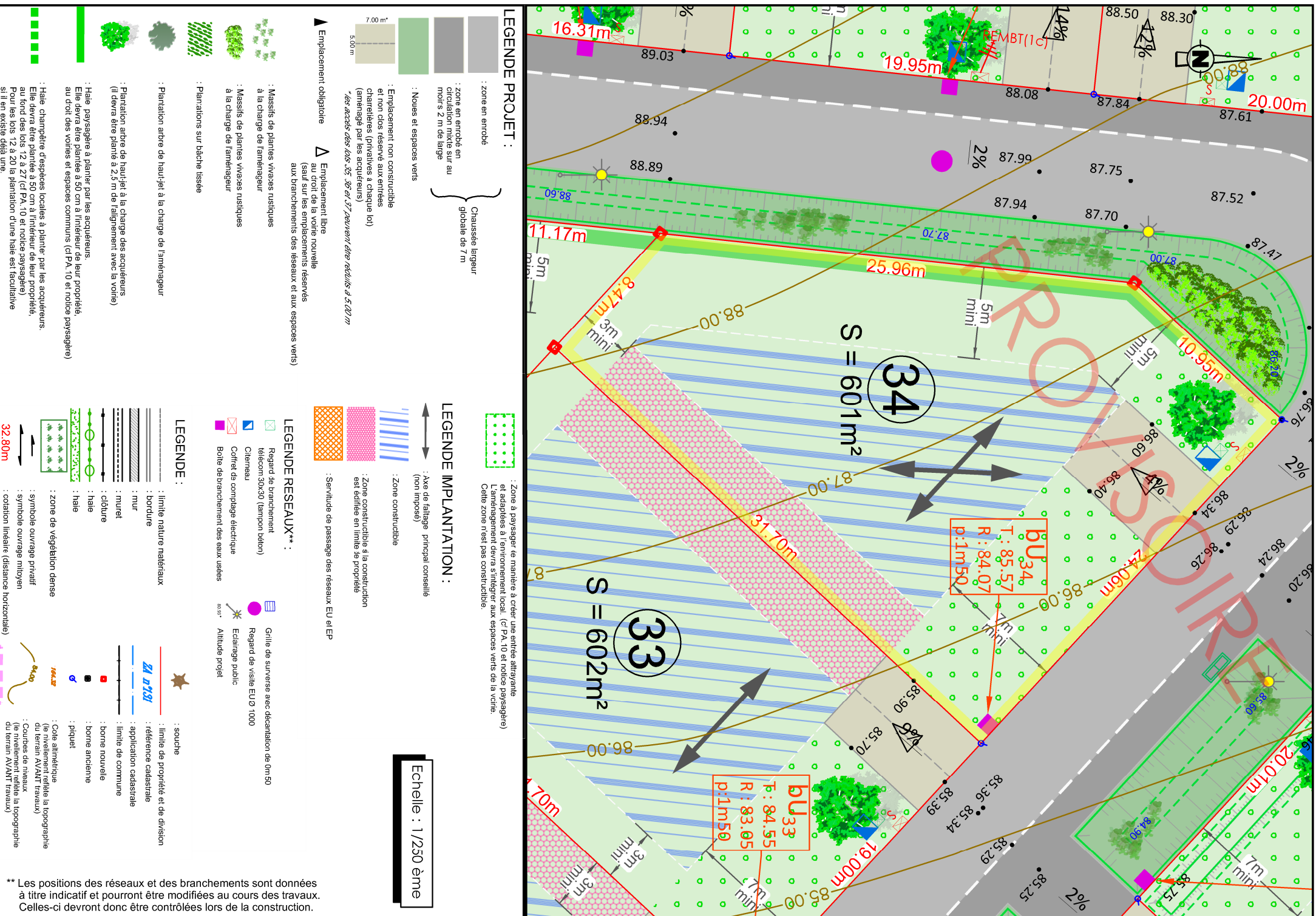
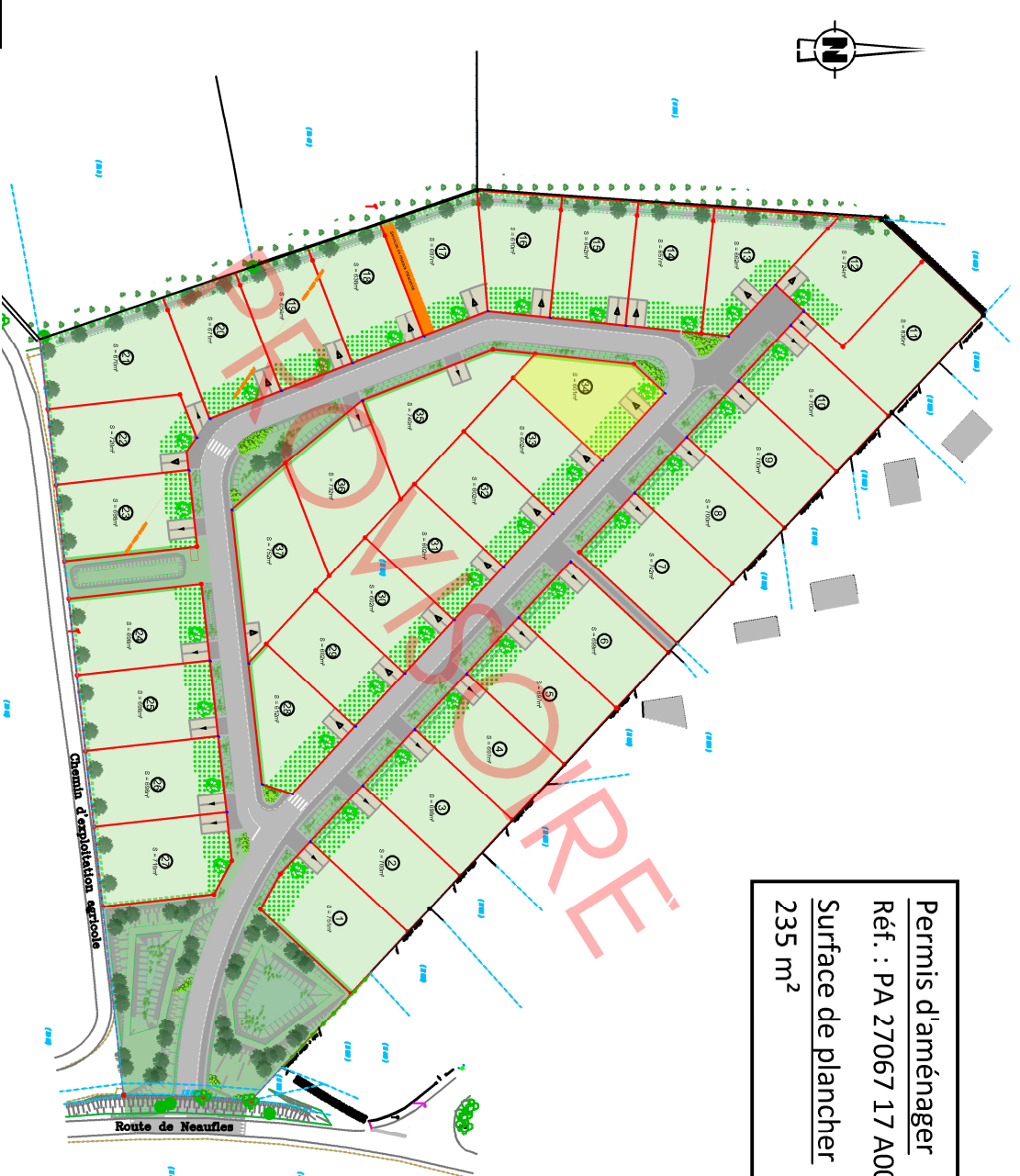
Route de Neaufles

Lieux dit du "Pont aux Clères"

Résidence : "Domaine Saint-Éloi"

PLAN DE VENTE DU LOT N°34
Parcelle section H n°...

Permis d'aménager
Réf. : PA 27067 17 A0001
Surface de plancher
235 m²



LEGENDE PROJET :

- zone en errôde
- zone en errôde en circonférence môle sur au moins 2 m de large
- Noves et espaces verts
- Emplacement non constructible et non clos réservé aux entrées charnières (privatives à chaque lot) (aménagement par les acquéreurs)
**Les accès des lots 33, 34 et 37 ne seront être réduits à 5,00 m*
- Emplacement libre
- Emplacement libre (sauf sur les implantations réservés aux branchements des réseaux et aux espaces verts)
- Massifs de plantes vivaces rustiques à la charge de l'aménageur
- Massifs de plantes vivaces rustiques à la charge de l'aménageur
- Plantations sur bâche tissée
- Plantation arbrée de hauteur à la charge de l'aménageur
- Plantation arbrée de hauteur à la charge des acquéreurs (il devra être planté à 2,5 m de l'alignement avec la voirie)
- Halle paysagère à planter par les acquéreurs. Elle devra être plantée à 50 cm à l'intérieur de leur propriété au droit des voies et espaces communs (cf PA.10 et notice paysagère)
- Halle champêtre d'espèces locales à planter par les acquéreurs. Elle devra être plantée à 50 cm à l'intérieur de leur propriété. Pour les lots 12 à 20 la plantation d'une halle est facultative s'il en existe déjà une.

LEGENDE IMPLANTATION :

- Zone à paysager (en matière à créer une entrée attrayante et adaptée à l'environnement local. (cf PA.10 et notice paysagère). L'aménagement devra s'intégrer aux espaces verts de la voirie. Cette zone n'est pas constructible.
 - Zone constructible (non impasse)
 - Axe de talage principal conseillé (non impasse)
 - Zone constructible à la construction est définie en limite de propriété
 - Servitude de passage des réseaux EU et EP
- Echelle : 1/250 ème

LEGENDE RESEAUX** :

- Regard de branchement (télécom 30x30 (tampou béton))
- Closerie
- Coffret de comptage électrique
- Boîte de branchements des eaux usées
- Grille de surverse avec décanation de 0m/50
- Regard de visite EU0 1000
- Eclairage public
- Altitude projet
- Altitude terrain
- Altitude cadastrale
- Altitude ancienne
- Altitude actuelle
- Altitude du terrain AVANT Travaux
- Altitude du terrain APRÈS Travaux

LEGENDE :

- limite nature matériaux
- bordure
- mur
- murlet
- clôture
- haie
- haie
- zone de végétation dense
- symbole ouvrage privatif
- symbole ouvrage moyenn
- cotation linéaire (distance horizontale)
- 32,80m
- souche
- limite de propriété et de division
- référence cadastrale
- application cadastrale
- limite de commune
- borne nouvelle
- borne ancienne
- piquet
- Cote altimétrique (du terrain AVANT Travaux)
- Courbes de niveau (le nivellement indique la topographie du terrain AVANT Travaux)

** Les positions des réseaux et des branchements sont données à titre indicatif et pourront être modifiées au cours des travaux. Celles-ci devront donc être contrôlées lors de la construction.

Géomètre-Expert

AGÉOSE
GÉOMÈTRES EXPERTS

AGÉOSE
Géomètre-expert
Voie du futur
27103 VAL DE REUIL CEDX
BP232
02.32.40.05.13

Maitre d'ouvrage

altitude
Immobilier Magellan III
76230 Courcy Ailly
Route de Neaufles
02.76.51.05.20

ALTIITUDE LOTISSEMENT

INDICE	MODIFICATIONS	Date
A	Plan provisoire : - En attente des nouvelles références cadastrales, - Les cotes et superficies sont données à titre indicatif en l'attente des accords sur limites.	12/12/2017
Dossier n° 160925		160925.dwg